

Questions orales

● (1120)

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Que je sache, madame le Président, les Canadiens n'ont pas été pris dans des embuscades. Le député fait preuve de naïveté en disant que nous aurions dû communiquer avec les Canadiens pendant la nuit pour leur dire de se rendre à l'aéroport ce matin, car les communications sont dans un état chaotique et le service téléphonique est irrégulier.

M. McDermid: On vous avait prévenu à ce sujet.

M. Regan: Il est même très difficile d'obtenir des éclaircissements des Américains à l'aéroport, car ils ont d'autres sujets de préoccupation que l'évacuation.

M. Lawrence: Vous en savez quelque chose!

M. Regan: Une fois son *Hercules* posé au sol ce matin, le commandant ne pouvait pas attendre pour embarquer les Canadiens parce qu'il n'y avait pas de place pour son appareil sur l'aire de stationnement. Les Américains nous ont donné la permission de revenir avec le *Hercules* n'importe quand ou à plusieurs reprises lorsque des groupes de Canadiens auront pu se rendre à l'aéroport en toute sécurité.

Voilà la situation. Si le député connaissait le moindre des opérations militaires, peut-être comprendrait-il que la situation est plutôt confuse à l'aéroport.

ON DEMANDE LA CONVOCATION DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, compte tenu du genre de réponses que persiste à nous donner le gouvernement et qui témoignent de son incompétence, puis-je adresser ma question au président du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale? Celui-ci voudrait-il convoquer immédiatement son comité pour en réviser le mandat afin de pouvoir analyser la situation à la Grenade et découvrir pourquoi ce pont aérien a été mené de façon aussi inepte? Ensuite, pourquoi le Canada a-t-il été coupé de toute nouvelle d'importance au sujet de ce qui a maintenant transpiré car, si le gouvernement n'était pas au courant de l'invasion de la Grenade, le *Sunday Times* même en informait ses lecteurs britanniques dimanche dernier? Le président voudrait-il répondre à ces deux questions?

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Madame le Président, tout le monde sait bien que lorsque l'opposition officielle et le troisième parti à la Chambre expriment le vœu que soit modifié le mandat de mon comité, je prends toujours leur requête très au sérieux. J'ai donc la très ferme intention d'envisager la possibilité de convoquer au moins le comité directeur pour déterminer quel devrait être notre prochain mandat.

Le critique de la loyale opposition de Sa Majesté, le député de York-Peel, sait pertinemment que j'ai déjà un nouveau mandat de prévu depuis la fin de juin. J'attendais la fin de la présente session et le début de la prochaine pour consulter mon collègue de l'opposition officielle et mon collègue du Nouveau parti démocratique sur l'opportunité de choisir comme mandat

un sujet très à propos si l'on songe à l'avenir de la Grenade, à savoir l'opération de pacification et plus particulièrement notre rôle à Chypre. J'y réfléchirai donc au cours de la fin de semaine et j'informerai mes collègues des deux partis d'opposition comme le requiert le Règlement.

L'OFFRE D'UN CONTINGENT DE MAINTIEN DE LA PAIX

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre actuellement compétent pour l'affaire de la Grenade. Vu l'offre faite hier à la Chambre par le premier ministre, est-ce que le Canada s'est déjà proposé officiellement pour participer à une force de maintien de la paix à la Grenade? Dans l'affirmative, quand et à qui cette proposition a-t-elle été faite?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, consécutivement à la déclaration faite hier par le premier ministre à l'effet que le Canada serait disposé à participer dans certaines conditions à une force du Commonwealth éventuellement appelée à jouer un rôle après la fin des hostilités sur l'île de la Grenade, et sur instructions du premier ministre, j'ai communiqué avec M. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, qui avait été le premier à lancer l'idée d'une participation du Commonwealth. Je lui ai fait savoir que le Canada approuvait son initiative, que pour le cas où un pareil contingent serait jugé utile et constitué le Canada serait disposé à y participer, et que le Canada serait également disposé à prêter son concours lors des consultations avec d'autres pays du Commonwealth, si tel était le désir du secrétaire général.

M. Bosley: Madame le Président, je remercie le ministre de sa réponse.

● (1125)

L'ENVOI DE FOURNITURES MÉDICALES

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Est-ce que le Canada songe en ce moment à fournir toute autre aide possible à la Grenade, en ce qui concerne par exemple les fournitures médicales? En fait, est-ce que le gouvernement serait disposé à le faire par l'entremise par exemple d'organismes non gouvernementaux comme la Croix Rouge? Le Canada a-t-il demandé aux Américains de distribuer en notre nom ces fournitures dans l'île, puisque nous nous débrouillons si mal avec les avions à la Grenade?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, si on me permet de commencer par la fin de la question du député, je répondrai que nous ne nous sommes pas mal débrouillés, qu'au contraire nous avons placé un avion à la plus faible distance d'intervention. Ce n'est pas nous qui avons la maîtrise de la piste, mais les Américains. Nous estimons également qu'il ne serait pas sage d'évacuer par avion les gens qui se trouvent à la Grenade, tant qu'il y aura du danger à les transporter.